

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (séance du 15 mai 2013)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JAN – JEHAN – GETAIN – LE CORRE – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN
Mmes BOISHARDY – CHOUPEAUX – MM . HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Secrétaire de séance : BIDAN Philippe

LOGEMENTS RUE DE BEL AIR

Emprunt

Pour financer les travaux, un emprunt de 294 183 € va être souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Assurance dommage-ouvrages

Une assurance dommages ouvrage va être souscrite auprès de GROUPAMA pour un coût TTC de 5 039.30 €

Branchements eau

L'alimentation en eau potable des 5 logements et de la bibliothèque est confiée à VEOLIA moyennant un coût TTC de 4 137.21 €.

MAISON DES BRUYERES :

Contrôle technique

Le contrôle technique est confié à la SOCOTEC pour un coût TTC de 1 746.16 €

Fourniture et pose de menuiseries extérieures

La fourniture et la pose des menuiseries extérieures sont confiées à AVIS MATERIAUX. Le montant définitif sera établi en fonction des options retenues (porte pleine, accès Personnes à Mobilité Réduite).

HAMEAU DE LA RODE

Pavillons construits par Côtes d'Armor Habitat

Côtes d'Armor Habitat va construire, au Hameau de la Rode, 6 pavillons : 2 T3 sur les lots 17 ; 18 et 4 T4 sur les lots 10 ; 11 ; 19 et 20.

REPLACEMENT BAC DEGRAISSEUR CANTINE

Le bac dégraisseur de la cantine municipale va être remplacé par la SEEG pour un coût de 7 785.96 € TTC.

ACHAT MATERIEL

Radar pédagogique

Acquisition d'un radar pédagogique standard sur batterie avec clé USB permettant l'analyse des données auprès de LACROIX Signalisation pour un coût de 3 374.92 € TTC.

Tondeuse

Acquisition d'une tondeuse HONDA avec kit de paillage auprès du Garage des Bruyères pour un montant de 2 011.86 € TTC.

Desherbeur thermique

Acquisition d'un desherbeur thermique à gaz auprès de TRISKALIA pour un montant de 2 013.88 € TTC.

Broyeur d'accotements

Acquisition d'un broyeur d'accotement auprès de NOREMAT pour un montant de 11 436.15 € TTC.

Cuve à fuel

Acquisition d'une cuve à fuel auprès du Garage des Bruyères pour un coût de 1 148.16 € TTC

Portails ateliers

Remplacements de 2 portails aux ateliers par M. JEGO Yannick moyennant un coût de 3 186.14 € TTC.

Autolaveuse

Acquisition d'une autolaveuse semi tractée auprès de Jérôme FLAGEUL moyennant un coût TTC de 3 588 €

VENTE DE BOIS

L'abattage du bois des parcelles cadastrées section ZK 20, C 1891 et ZO 30 est confié à SYLVA OUES. Le cubage sera contrôlé par un agent de la CIDERAL.

PARTICIPATION CLASSE SPECIALISEE LOUDEAC

Une participation de 789 € va être versée à la ville de LOUDEAC pour l'accueil en classe spécialisée de 3 enfants de LA MOTTE.

SUBVENTION DEPLACEMENT HAND EN SUEDE

Une subvention exceptionnelle de 500 € va être versée à l'ACM Hand pour participation aux frais de déplacement de 5 jeunes joueuses mottéruises à Göteborg en Suède

MEDECIN

A ce jour, la décision du médecin, qui envisageait de s'installer à LA MOTTE, n'est pas connue.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT JUILLET/AOUT 2013

Horaires

Les horaires d'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de juillet/août sont modifiés et fixés comme suit :

- | | |
|-------------------|----------|
| ✓ 7 h 15 – 8 h 45 | Garderie |
| ✓ 8 h 45 – 17 h | ALSH |
| ✓ 17 h – 18 h 30 | Garderie |

Paiement du séjour

Les familles devront s'acquitter du coût du séjour entre le 1^{er} et le 5 juillet 2013. A défaut de paiement pour cette date, les enfants ne seront pas acceptés.

JURY D'ASSISES

Le tirage au sort effectué d'après la liste électorale a désigné

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| ✓ Mme BRAJEUL Jacqueline | 11, Rue de la Croix Jartel |
| ✓ Mme MACE Paulette | 20, Rue des Tilleuls |
| ✓ M. GOUJON Pascal | 27, Rue de la Croix Jartel |
| ✓ Mme REBOURS Justine | 9, Impasse de la Brousse au Moine |
| ✓ M. BIDAN Pierre-Yves | La Deute |
| ✓ Mme PERTIN Claudine | Bout Mouhé |

DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE

Afin d'aider au financement des travaux de voirie définitive et d'éclairage public du lotissement du Clos du Bourg, le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur (réserve parlementaire)

QUESTIONS DIVERSES

19.1 – Gradins de la salle ATHENA

Dans l'attente de la réparation par la société DOUBLET avec qui une procédure judiciaire est toujours en cours, et afin de sécuriser l'utilisation de la salle, des contre-plaques ont été posés sur la façade des gradins.

19.2 – 30 ans du Club de hand

A l'occasion des 30 ans du Club de hand, la commune offrira un verre de l'amitié à la salle ATHENA, le 25 mai à partir de 18 H 30, à tous les membres des associations sportives et aux élus.

19.3 – Fête des Cap Sports

Elle se déroulera cette année à LA MOTTE, le 19 juin. Un verre de l'amitié sera servi à partir de 17 H 30 .

19.4 – Fête de la musique

Elle se déroulera le samedi 22 juin